



RECU EN PREFECTURE

Le 02 juin 2023

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20230525-D007153H-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE

Publié le : 02/06/2023

### des Délibérations du Conseil Municipal

#### Séance du 25 Mai 2023

Le Conseil Municipal, convoqué le 19 mai 2023, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

**Étaient présents :**

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à partir de la question n°3), Mme Anne BENEDETTO (à partir de la question n°3), Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO (à partir de la question n°3), Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH (à partir de la question n°3 et jusqu'à la question n°16 incluse), M. Sébastien COUDRY (à partir de la question n°3), M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (à partir de la question n°6), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n°8), M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR (jusqu'à la question n°17), Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n°5 incluse, à partir de la question n°9 et jusqu'à la question n°16 incluse), M. Yannick POUJET (à partir de la question n°4), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'à la question n°20 incluse), Mme Juliette SORLIN (à partir de la question n°3), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER (jusqu'à la question n°2 incluse et à partir de la question n°5), M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n°5 incluse).

**Secrétaire :**

Mme Elise AEBISCHER

**Étaient absents :**

M. Kévin BERTAGNOLI, M. Philippe CREMER, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Claude VARET

**Procurations de vote :**

M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n°2 incluse), M. Kévin BERTAGNOLI à Mme Elise AEBISCHER, M. François BOUSSO à M. Nathan SOURISSEAU (jusqu'à la question n°2 incluse), M. Philippe CREMER à Mme Sylvie WANLIN, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n°5 incluse), Mme Marie LAMBERT à Mme Karine DENIS-LAMIT (à partir de la question n°9), Mme Claude VARET à M. Ludovic FAGAUT, Mme Anne BENEDETTO à M. Hasni ALEM (jusqu'à la question n°2 incluse), Mme Juliette SORLIN à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n°2 incluse), M. Sébastien COUDRY à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n°2 incluse), M. Yannick POUJET à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n°3 incluse), Mme Julie CHETTOUH à Mme Frédérique BAEHR (jusqu'à la question n°2 incluse et à partir de la question n°17), Mme Marie ZEHAF à Mme Juliette SORLIN (à partir de la question n°6), M. Gilles SPICHER à Mme Pascale BILLEREY (de la question n°3 à la question n°4 incluse), M. Jean-Hugues ROUX à M. Sébastien COUDRY (à partir de la question n°21), Mme Lorine GAGLILOLO à M. Anthony POULIN, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à M. André TERZO (à partir de la question n°17), Mme Laurence MULOT à M. Pierre-Charles HENRY (à partir de la question n°17).

**OBJET :** 5 - Présentation des projets lauréats de la saison 1 du budget participatif

Délibération n° 2023/007153

## Projets lauréats de la saison 1 du budget participatif

**Rapporteur : M. Kévin BERTAGNOLI, Adjoint**

	Date	Avis
Commission n° 4	11/05/2023	Favorable unanime

### Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'approbation du Conseil municipal la liste des projets lauréats de la saison 2022 - 2023 du budget participatif bisontin. Ces projets, dont le financement est assuré via l'enveloppe de 250 K€ dédiée au budget participatif, ont vocation à être réalisés dans un délai de 24 mois.

### I. Contexte

L'étape de vote des projets de la première saison du budget participatif bisontin est intervenue du 20 février au 13 mars dernier. Ce nouvel outil participatif a suscité de l'intérêt chez les Bisontins et les Bisontines. Plus de 2 667 personnes se sont en effet exprimées pour désigner leurs projets préférés.

Ce sont 7 projets qui vont pouvoir être réalisés par la collectivité sur les 24 mois à venir, grâce à l'enveloppe allouée au budget participatif.

### II. Liste des projets lauréats

La liste ci-dessous présente les 7 projets ayant eu le plus de suffrages par ordre décroissant :

#### **Projet n° 1 : Aménagements Parc Micaud**

Coût : 40 000 euros

Nombre de voix : 734

Résumé : Créer des espaces de détente et de pause pour le déjeuner au parc Micaud avec l'installation de mobiliers urbains adaptés (transats, petites tables, bancs...).

#### **Projet n° 2 : Café associatif MJC Palente**

Coût : 20 000 euros

Nombre de voix : 696

Résumé : Créer un espace de convivialité et d'échanges pour les habitants dans la MJC Palente, avec la mise en place d'un café associatif (événements culturels, coin presse, lecture...) grâce à l'aménagement de l'actuelle cafétéria et la création d'une terrasse.

#### **Projet n° 3 : Aménager l'espace en face du Fort de Bregille**

Coût : 50 000 euros

Nombre de voix : 608

Résumé : Aménager l'espace du Fort de Bregille pour s'installer et profiter davantage du point de vue, grâce à l'installation d'arceaux à vélos, de transats, et de tables pour pique-niquer.

#### **Projet n° 4 : Désimperméabilisation de la place des Tilleuls**

Coût : 100 000 euros

Nombre de voix : 605

Résumé : Désimperméabiliser, ombrager et aménager la place des Tilleuls grâce à la plantation d'arbres et l'ajout de mobilier urbain.

#### **Projet n° 5 : Besançon, ville zéro mégot**

Coût : 4 200 euros

Nombre de voix : 598

Résumé : Installer 12 cendriers ludiques et pédagogiques pour inciter les fumeurs à jeter leurs mégots en participant à un sondage. Ces cendriers seront installés à des endroits stratégiques de la ville.

**Projet n° 6 : Installation de mobiliers urbains dédiés à la pratique du jeu d'échecs**

Coût : 20 000 euros

Nombre de voix : 486

Résumé : Installer une dizaine de tables d'échecs et sièges en dur sur deux sites : au parc Micaud et sur le quartier de Planoise. Sur chaque site, une table pouvant accueillir les personnes à mobilité réduite est proposée.

**Projet n° 7 : Café solidaire associatif MJC Clairs-Soleils**

Coût : 20 000 euros

Nombre de voix : 363

Résumé : Créer un café associatif, pour tous, à la MJC Clairs-Soleils, en aménageant l'intérieur et l'extérieur de la MJC Clair-Soleils.

**À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la liste des projets lauréats du budget participatif 2022 – 2023 qui seront réalisés par la collectivité.**

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention\* : 0

Conseiller intéressé : 0

\*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.*

La Secrétaire de séance,



Elise AEBISCHER,  
Adjointe

Pour extrait conforme,

La Maire,



Anne VIGNOT